

Commune de .....  
Arrondissement administratif de .....

**ELECTION DU PARLEMENT EUROPEEN  
DU 26 MAI 2019.**

**Notification du refus d'inscription  
sur la liste des électeurs par lettre recommandée à la poste.**

Le Collège des Bourgmestre et Échevins<sup>1</sup>,

Vu la demande d'inscription sur la liste des électeurs dressée en prévision des élections européennes, introduite par ..... (nom, prénoms et adresse complète) le ..... (date de l'introduction de la demande) ;

Considérant que l'intéressé(e) ne satisfait pas à la (aux) condition(s) d'électorat ci-après précisée(s) :<sup>2</sup>

.....  
.....

Refuse la demande d'inscription sur la liste des électeurs introduite par la personne précitée.

Une nouvelle demande pourra être introduite aux mêmes fins dès que le motif justifiant le présent refus aura cessé d'exister<sup>3</sup>.

Le ..... (date).

Par le Collège,

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

(nom et signature)

(nom et signature)

<sup>1</sup> Lire "Le Collège communal" en Région wallonne.

<sup>2</sup> Indiquer ici de manière circonstanciée le motif qui justifie le refus de la demande d'inscription.

<sup>3</sup> L'intéressé(e) peut introduire contre cette décision une requête conformément aux articles 18 à 39 du Code électoral. La requête motivée doit être déposée contre récépissé au secrétariat de la commune ou être adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins/Collège communal sous pli recommandé à la poste.